

# Futur et conditionnel

Théorie et exercices tirés du site  
Centre collégial de développement de  
matériel didactique

<http://www.ccdmd.qc.ca/>

Adaptés par Sylvie Blain

# Orthographe traditionnelle

- Lisez à haute voix les mots suivants tels qu'ils sont écrits:
    - Je céderai
    - Nous réglerons
    - Ils sécheront
- L'orthographe traditionnelle ne correspond plus à la prononciation d'aujourd'hui.



# Règle générale

- Les formes conjuguées des verbes du type *céder* (avec un *é*) s'écrivent avec un accent grave (*è*) au futur et au conditionnel.
- Il n'y a aucune exception. 😊
  - Par exemple :
    - *Céder*: *je cèderai*
    - *Régler*: *nous réglerons*
    - *sécher*: *ils sècheraient*

# Avantages

- La modification de l'accent est conforme à la prononciation.
- On prononce *célèbrera*, *sèchera*. Alors pourquoi continuer à écrire *célébrera*, *séchera*?
- On écrit bien depuis longtemps *célèbre*, *sèche*, et non *\*célébre*, *\*séche*.
- La prononciation a évolué au fil des siècles. Voilà plus de trois-cents ans qu'on prononce *è* dans ce contexte. On a maintenant ajusté l'orthographe en conséquence.